

B. L'ART MOBILIER

Marina ESCOLA, Laurent LANG, Pascale MOUTEL et Frédéric SEARA

Il y a une trentaine d'années, une plaquette de silex décorée fut trouvée dans les déblais d'une fouille clandestine (A. Thévenin et R.C. Antoine, 1961): le cortex de cette plaquette comporte une gravure animalière, représentant probablement une gravure de cheval (fig. 6). L'ocre rouge qui subsiste sur le cortex et les concrétions qui recouvraient la gravure lors de sa découverte, attestent l'appartenance de ce témoin esthétique au niveau M3, seul niveau bréchifié et à ocre rouge reconnu dans le remplissage.

Au cours de la dernière campagne de fouilles, le niveau M3 de l'abri a livré un second exemple d'art mobilier; il s'agit d'une plaquette d'os gravée, où sont représentés recto-verso un cheval et un ours.

Le niveau M3 a livré dans le carré I 8 un fragment d'os plat décoré (omoplate ?) auquel s'associent deux petites esquilles (photos 1 et 2).

A. LE SUPPORT

Il mesure 5,15 cm de long, 2,55 de large. Son épaisseur moyenne est de 2 mm. Il est très légèrement incurvé. Les deux faces sont gravées: l'une présente un cheval, et l'autre un ours. Le décor envahissait probablement toute la surface du support. Il manque à présent quelques fragments de plaquette intéressant le museau et un membre postérieur de l'ours, la croupe et le membre postérieur droit du cheval. La surface de l'os est très altérée côté ours, et possède un certain poli, volontaire ou non, du côté cheval. Il semble d'ailleurs que les deux surfaces aient été préalablement poncées avant gravure. En effet, les incisions réalisées sur les parties foncées de l'os sont beaucoup plus profondes que les autres. Si l'artiste avait gravé intégralement sur la couche jaunâtre, les incisions n'apparaîtraient pas clairement sur les parties sombres sous-jacentes, après chute de cette couche superficielle.

Le bord inférieur, presque rectiligne, est entièrement poli et arrondi. Les bords gauche et droit présentent chacun une cassure ancienne.

B. LE DECOR

* *l'avvers*

L'avvers offre une gravure de cheval de profil regardant vers la droite. La tête (L : 2,4 cm), portée fléchée, regarde le sol. Le museau, extrêmement exagéré, donne à celle-ci une forme oblongue. Le front est droit. Le chanfrein est souligné par un trait double, l'un fortement incisé, et l'autre très fin. Le mufle est épais et les naseaux sont représentés par une ligne ondulée. La lèvre inférieure est bien soulignée. Quatre petites incisions fines et profondes en V dessinent la ganache. L'oeil est petit et losangique; il a été réalisé en utilisant une partie jaunâtre de l'os pour la pupille. L'oreille, unique, est pointue, orientée vers l'avant, en attitude d'éveil. Son tracé est disjoint de celui du front et du chanfrein. Quelques incisions permettent de deviner le toupet. La joue est réalisée à l'aide d'une incision en V profonde et large. On notera la présence de hachures sur la joue de l'animal, représentant le

poil ou un éventuel licol? (thème que l'on retrouve souvent sur certaines représentations d'équidés des gisements franco-cantabriques).

Le bord inférieur de l'encolure est représenté par une courbe discontinue réalisée en deux fois.

La plaquette est fracturée au niveau de la crinière; celle-ci est hirsute, figurée par des hachures parallèles, obliques vers l'avant et le haut. Elle recouvre le bord supérieur de l'encolure jusqu'à la naissance du garrot. Le dos et les reins, légèrement incurvés, sont matérialisés par une incision large en U, réalisée en repassant par deux fois.

La croupe et la queue ont disparu lors de la fracture de la plaquette, de même qu'une partie du membre postérieur droit. Le membre postérieur gauche n'est qu'esquissé par une ligne courbe, à fond plat et à section en U (procédé semblable à celui du dos). Cette ligne est disjointe du reste du corps. Le membre postérieur droit a été réalisé par deux incisions successives de même nature. Contrairement aux membres antérieurs décrits plus loin, les postérieurs ne semblent avoir été qu'ébauchés. Les sabots n'ont pas été représentés, ce que la ligne du membre postérieur gauche (n'atteignant pas le bord de la plaquette) laisse supposer. Le ventre plat, très légèrement convexe, est souligné par de petites hachures courbes vers l'avant et le bas (L : 1 mm) et deux traits rectilignes (L : 3 mm) recouvrant une partie de celui-ci.

Les antérieurs sont rectilignes et suggèrent un déplacement. L'antérieur droit a été réalisé vraisemblablement le premier par des incisions en V. Le coude est bien souligné. L'antérieur gauche est gravé par des traits larges et plats qui ont été repris plusieurs fois. On peut noter la forme particulière de ces antérieurs, qui présentent au niveau du canon un renflement semblable à un mollet. Ces antérieurs anthropomorphiques sont d'autant plus surprenants quand on les observe seuls.

Au niveau et à gauche de la ligne du membre postérieur gauche, on peut voir deux signes angulaires.

* *le revers*

Il présente une gravure d'ursidé de profil regardant à droite. La figure mesure 4,4 cm de long et 3 cm de hauteur au niveau de la bosse.

La tête n'est que partielle et regarde vers le sol. Il manque une partie du front ainsi que le museau. L'oeil semble représenté par la couleur naturelle de l'os; il est souligné par des incisions fines et serrées.

La joue est abondamment hachurée. L'oreille ronde, bien proportionnée est érigée et dépasse de beaucoup le contour du vertex. La pilosité est précisée par de petites hachures très fines. Le segment cervical, massif, la bosse et le segment dorsal sont tracés par des incisions parallèles orientées vers le haut et l'arrière, figurant ainsi le pelage fourni. La bosse adipeuse de l'épaule est recouverte de hachures très longues (L : 1 cm). Une partie de la croupe manque, mais on distingue la queue, dont la partie supérieure est tracée à l'aide de petits points, et la partie inférieure par de fines hachures serrées. On notera la fidélité avec laquelle a été représentée cette partie anatomique de l'animal (souvent peu visible sur le vivant et donc rarement représentée sur les figures de l'art mobilier et pariétal).

La cuisse gauche n'a pas été figurée. La partie postérieure de la cuisse droite est une courbe de hachures serrées. La ligne antérieure, d'abord tracée, a été recouverte également de hachures semblables aux précédentes. La ligne du ventre est horizontale. Sa forte pilosité

est suggérée par des incisions fines, longues et régulières, orientées vers le bas et l'arrière (L : 0,4 cm). Une grande échancrure, réalisée par raclages successifs, sépare le ventre de l'antérieur droit. On retrouve une échancrure semblable sur la silhouette de l'ours pariétal de la grotte de Santimamine (Viscaya, Espagne) mais elle n'apparaît pas sur les autres représentations d'ursidés connues actuellement.

Le membre antérieur droit est large et massif (L : 0,8 cm). La patte ne semble pas avoir été dessinée, mais la forte altération de la surface de l'os à cet endroit n'exclut pas un effacement de celle-ci. La position de l'antérieur suppose le mode de locomotion semi-digitigrade inhérent au train avant des ursidés. Sa ligne antérieure a tout d'abord été représentée par une ligne à laquelle viennent se superposer des incisions courtes et fines. Le membre antérieur gauche est mal représenté, beaucoup moins massif que l'autre; les lignes obtenues par raclage sont disjointes du reste du corps, et le poil n'est pas représenté.

Une incision précise la ligne inférieure du cou. On peut remarquer l'impression de mouvement donnée par l'attitude de l'animal. Le corps est entièrement recouvert de hachures plus ou moins longues figurant le poil. La fourrure de l'ours se développe beaucoup en longueur et en densité pendant l'hiver, en particulier au niveau du ventre, du dos, du garrot, et surtout de la boule grasseuse. Cela donne à l'animal une silhouette massive. On peut donc supposer que certaines représentations attestent les variations saisonnières du pelage de l'animal. Il s'agirait donc ici d'un ours en tenue hivernale dont l'espèce, *spelaeus* ou *arctos*, sera difficile à déterminer puisque le museau et le haut du front manquent.

La rareté des représentations animalières en Franche-Comté et la qualité d'exécution des gravures font de cette plaquette un document d'un intérêt certain pour l'étude du Magdalénien régional. Le réalisme de l'ours, la longueur exagérée de la tête du cheval et la forme assez particulière de ses antérieurs, laissent supposer une certaine originalité stylistique ou symbolique. Si l'ours se dissocie quelque peu des représentations pariétales et mobilières connues, le cheval s'associe bien à la grande famille des "chevaux barbus" magdaléniens de la zone franco-cantabrique (hirsutisme de la crinière, incisions régulières sur les joues, ganache barbue ...).

BIBLIOGRAPHIE

- ALLAIN J., 1958. Réflexions sur la chronologie du Magdalénien. *B.S.P.F.*, 55, 9, pp. 539-545, ill.
- ALLAIN J., 1979. L'Industrie lithique et osseuse de Lascaux. In: A. LEROI-GOURHAN, J. ALLAIN *et alii*, *Lascaux inconnu*, XIIe supp. à *Gallia-Préhistoire*, pp. 87-119, ill.
- CAMPY M., 1983. Informations archéologiques de Franche-Comté: Jura; Ranchot. *Gallia-Préhistoire*, 26, 2, pp. 437-438.
- COLLOT J., 1947. L'Homme préhistorique en Haute-Saône: quelques notes techniques sur la Baume Noire de Fretigney. *Bull. de l'Association spéléologique de l'Est*, 5, pp. 29-33, ill.
- COLLOT J., 1950. sans titre. *BSPF*, 47, 1, p. 22.
- DAVID S., 1984. Pointes de type nord-européen dans le Magdalénien final et dans l'Epipaléolithique de la Franche-Comté. *R.A.E.*, 35, 1-2, pp. 144-149.
- DESBROSSE R., 1976. Les civilisations du Paléolithique supérieur dans le Jura et en Franche-Comté. In: *La Préhistoire française*, IXe congrès de l'IUSPP, Nice. Paris, ed. CNRS, pp. 1348-1357, ill.

THEVENIN A., ANTOINE R.C., 1961. Un Cheval gravé sur silex de Fretigney, canton de Fresnes-Saint-Mamès (Haute-Saône). *BSPF*, 58, 1-2, p. 111.

THEVENIN A., 1982. *Rochedane: l'Azilien et l'Épipaléolithique de l'Est de la France et les civilisations épipaléolithiques de l'Europe occidentale*. Strasbourg, mémoires de la Faculté des Sciences sociales de l'Université de Strasbourg: Ethnologie, 2 tomes, 845 p., ill.

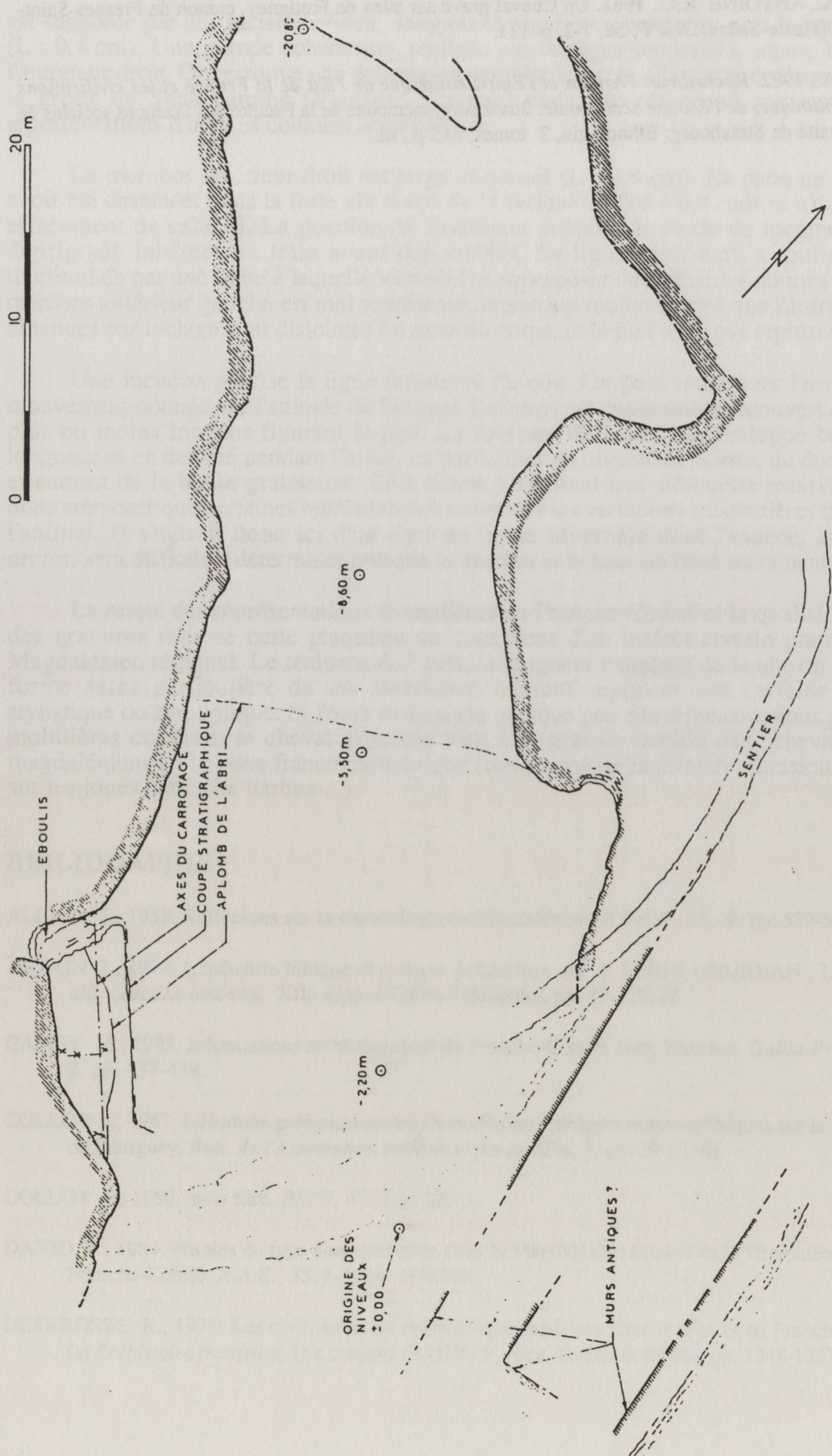


FIGURE 1

Localisation de la surface fouillée (abri sud, délimité par la paroi rocheuse et par la coupe stratigraphique), sur le site de la Baume Noire. D'après le relevé de J.J. Gauthey et J.C. Barcon.

Coupe stratigraphique

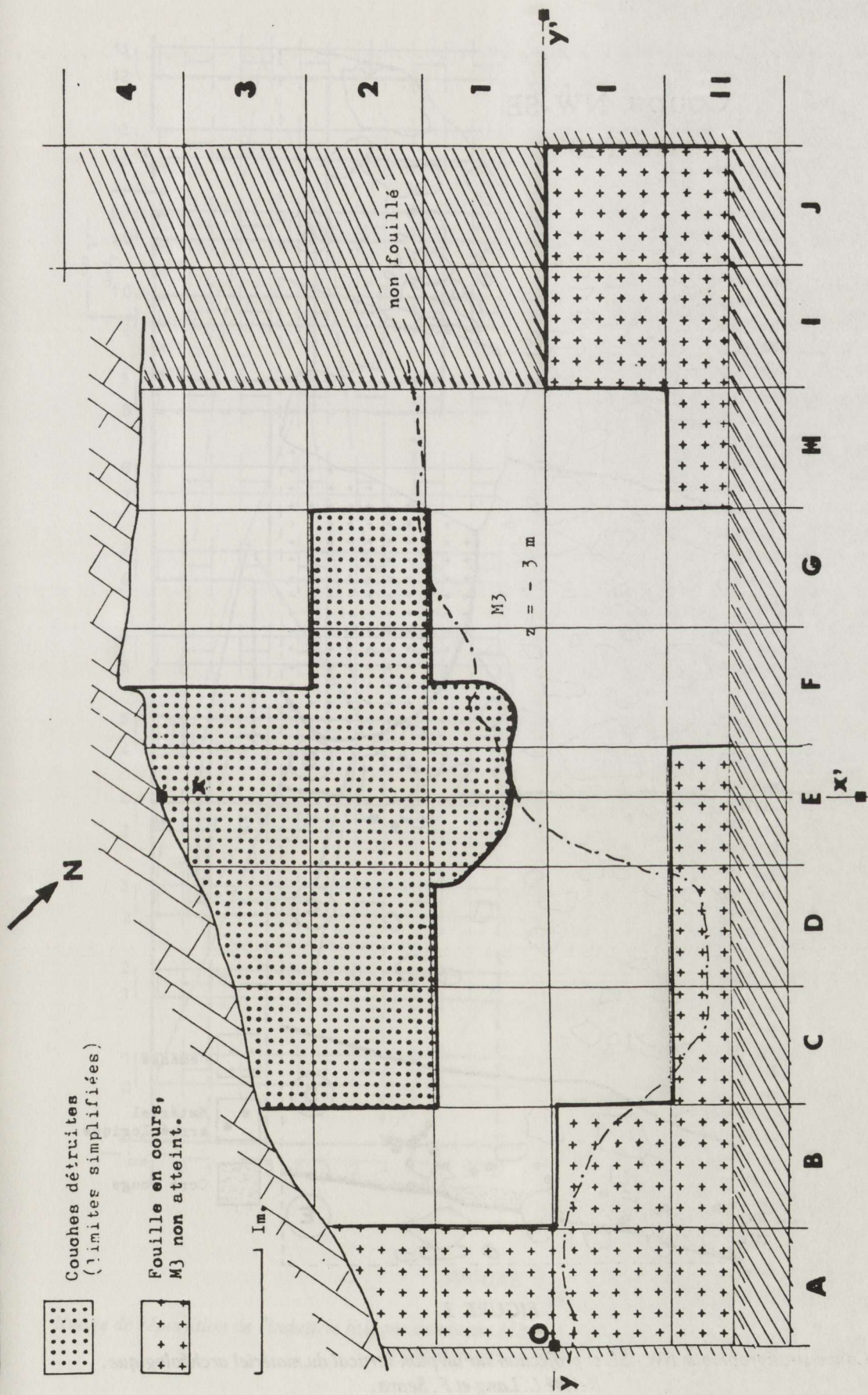


FIGURE 2

Plan de la surface sous l'abri: état de la fouille à la fin de la campagne de 1985
(--- aplomb de l'abri).

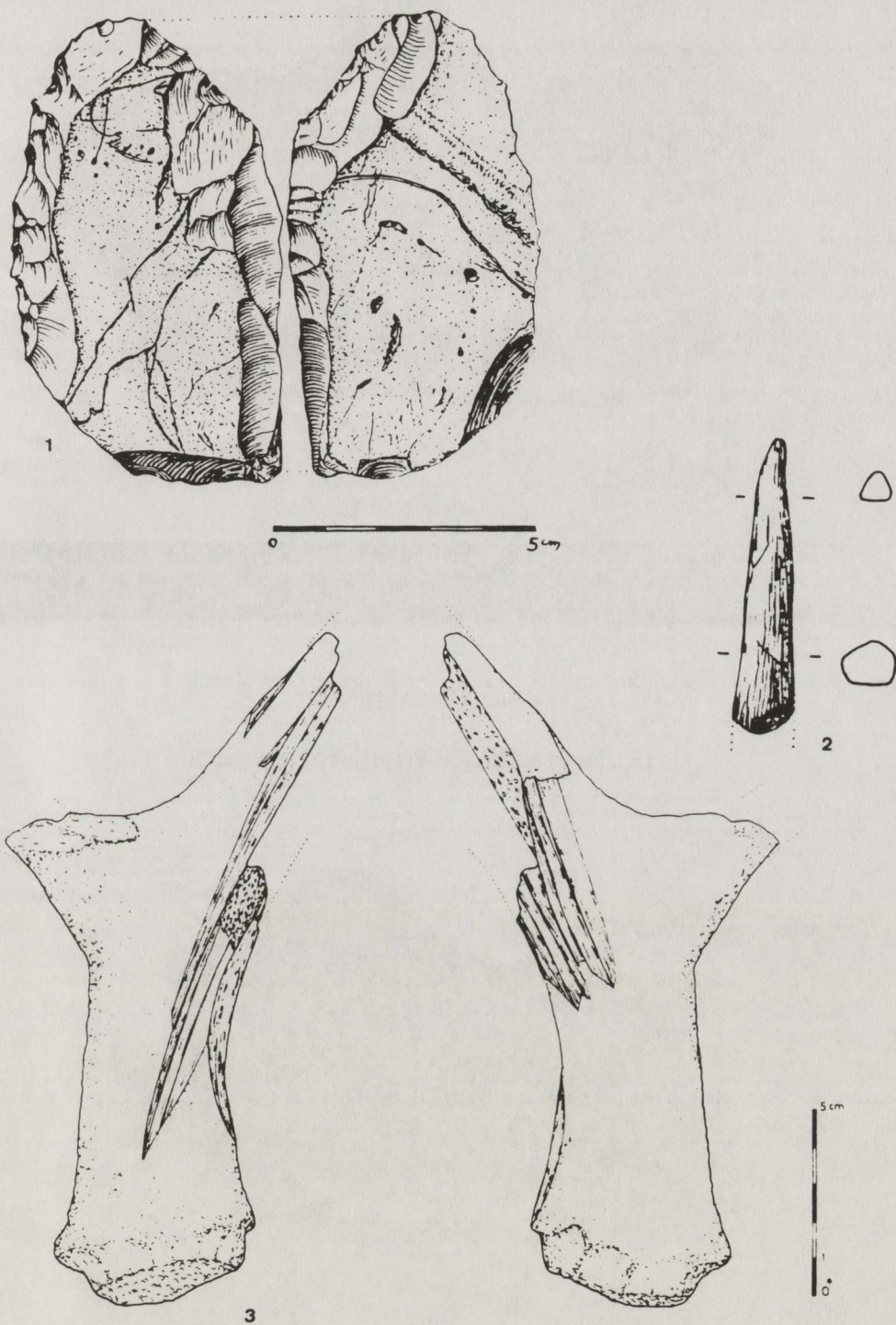


FIGURE 6

1: Plaquette de silex gravée: dessin de cheval sur le cortex: tête et patte antérieure.
 A Thévenin et R.C. Antoine, 1961.

2: Fragment de poinçon en os.

3: Bois de renne rainuré: sillons longitudinaux résultant du détachement de baguettes.

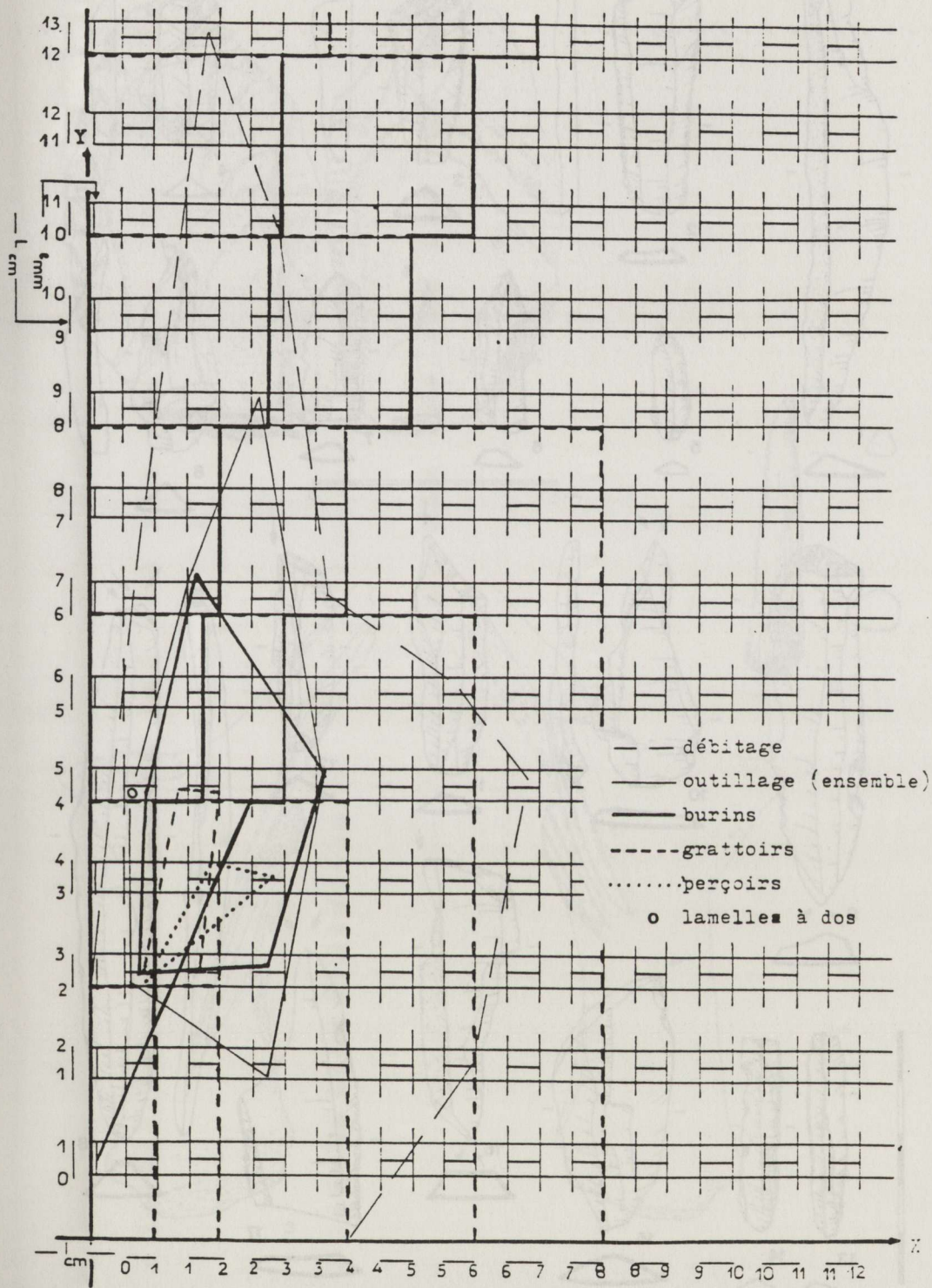


FIGURE 4

Nuage de répartition de l'industrie lithique du niveau M3: débitage et outillage, sur grille morphométrique à coordonnées segmentées.

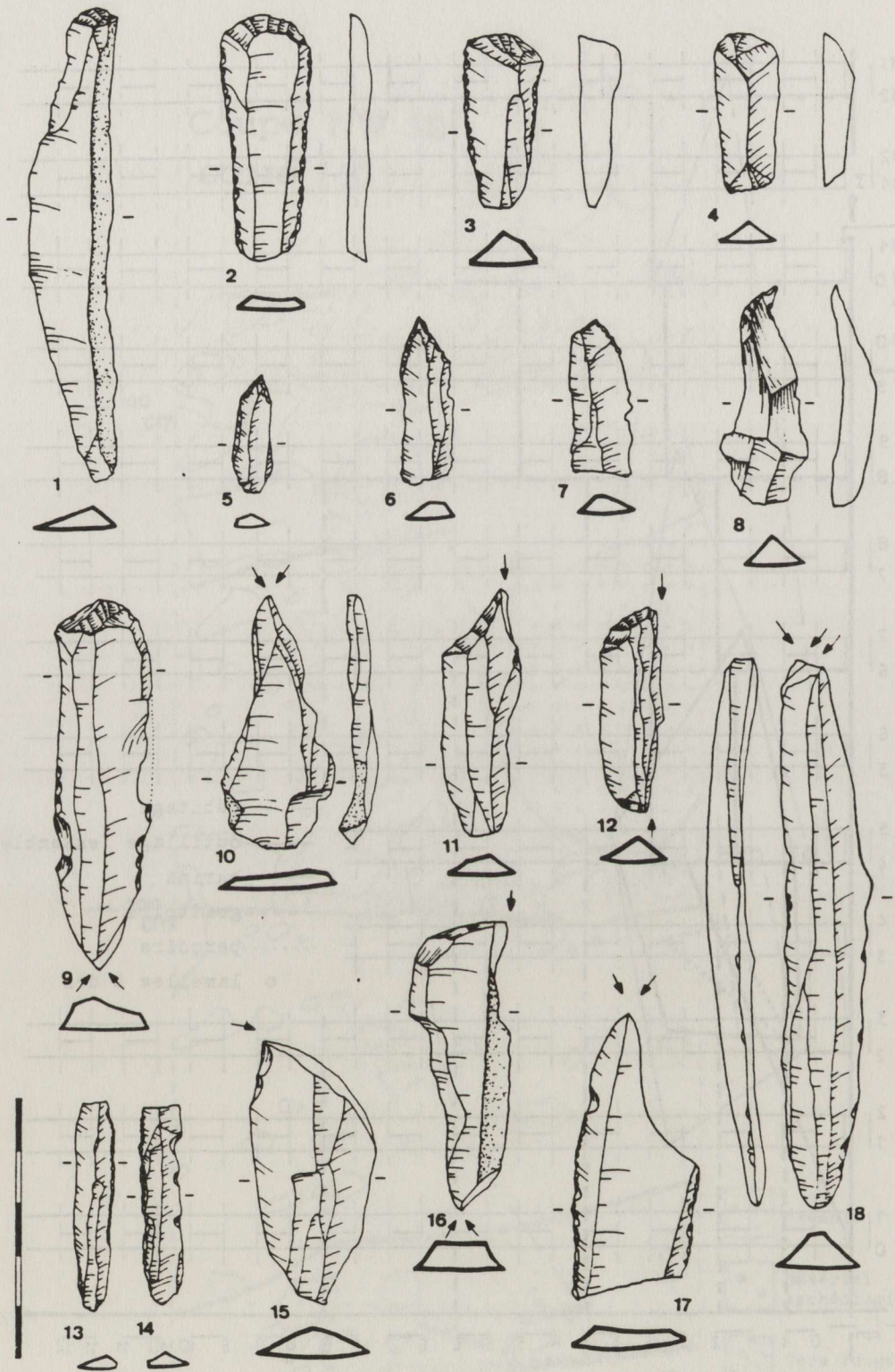


FIGURE 5

Outillage du niveau M3.

1: grattoir sur bout de lame; 2 - 3: grattoirs sur lame retouchée; 4: grattoir sur lame tronquée; 5 - 6 - 7: microperçoirs; 8: perçoir; 9: burin-grattoir; 10: burin dièdre; 11: burin sur troncature; 12: burin sur troncature double; 13 - 14: lamelles à dos; 15: burin transversal; 16: burin double mixte: burin dièdre et burin sur troncature; 17: burin dièdre sur lame retouchée; 18: burin dièdre.

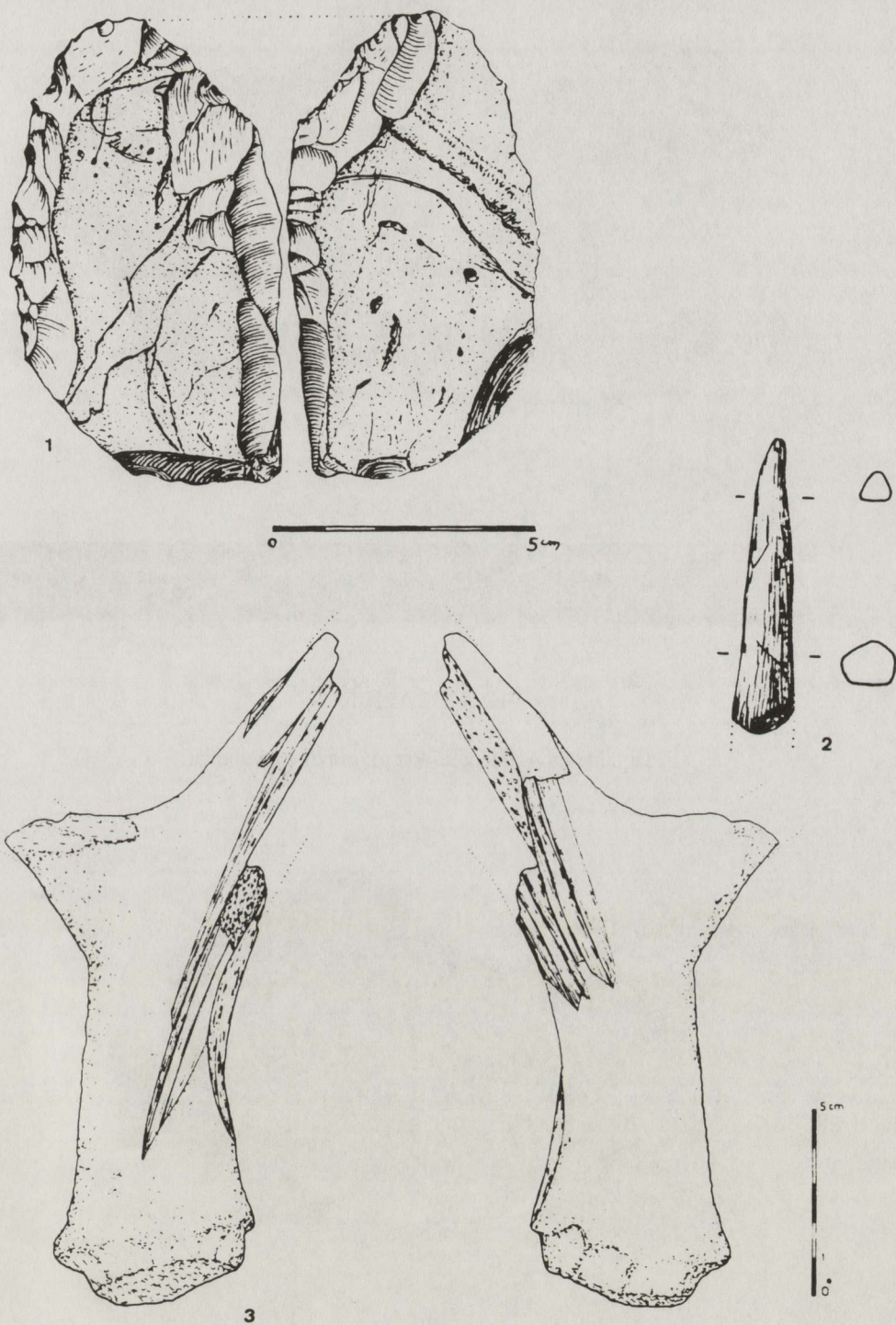


FIGURE 6

1: Plaquette de silex gravée: dessin de cheval sur le cortex: tête et patte antérieure.
A Thévenin et R.C. Antoine, 1961.

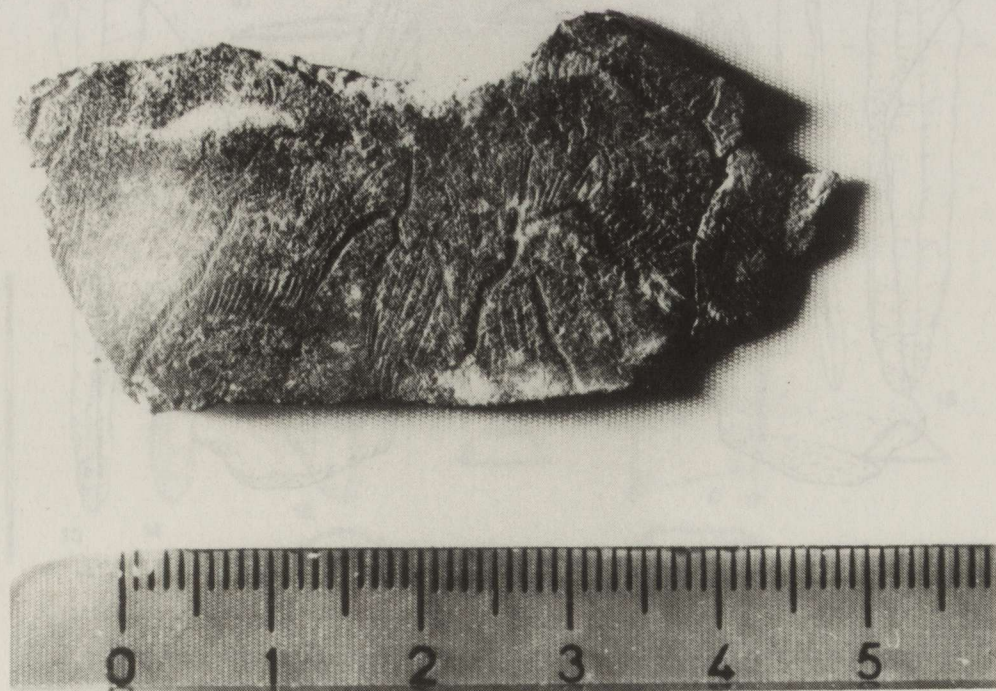
2: Fragment de poinçon en os.

3: Bois de renne rainuré: sillons longitudinaux résultant du détachement de baguettes.



PHOTOGRAPHIE 1

Plaquette en os décorée. Recto: gravure de cheval.



PHOTOGRAPHIE 2

Plaquette en os décorée. Verso: gravure d'ours.